Vissac-Auteyrac

MAIRIE DE VISSAC-AUTEYRAC
1, Place Maurice Compte
Lachaud
43300 VISSAC-AUTEYRAC

Tel : 04.71.74.21.03
E-mail : mairie-vissac-auteyrac@orange.fr
Site internet : www.vissac-auteyrac.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
du 02/06/2026

Présents : BLAUGY Pascale, BONHOMME Yolande, CHAPUIS Danielle, SAVELON Marina, SCIAUVAU Brigitte, AMEIL Éric, CHABANON Philippe, GERENTON Laurent, PAPARIC Thierry, PASCAL Thomas, ROMEUF Patrick.
Secrétaire de séance : Mme Yolande BONHOMME
Mme Guylaine VIDAL, secrétaire générale de mairie assistait à la réunion.

Le quorum est atteint.
Validation du procès-verbal du conseil municipal du 28/04/2026 à l'unanimité (11 voix)

1- Elections sénatoriales du 27 septembre 2026

Les 348 sénatrices et sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans, une durée qui correspond à celle du mandat des assemblées des collectivités territoriales. Avant 2008, le mandat sénatorial durait 9 ans.
Le renouvellement du sénat se fait par moitié, tous les 3 ans, selon un découpage des sièges en deux séries.
Les séries sont définies par département : elles ne comptent donc pas le même nombre de sénateurs.
La série 1, renouvelée en 2023, compte 170 sièges. La série 2, renouvelable en septembre 2026, 178 sièges sont à pouvoir.
En 2026, les départements concernés par le vote sont les départements allant de l'Ain (1) à l'Indre (36), puis du Bas-Rhin (67) au Territoire de Belfort (90) à l'exception des départements de la région Ile de France.
En outre-mer, la Guyane, les Iles Wallis et Futuna, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et la Polynésie Française sont concernés.
La Commune de Vissac-Auteyrac n'est donc pas concernée en 2026.
Ce point n'a pas donné lieu à délibération.

2- Jurés d'assises

Mme Danielle CHAPUIS est désignée pour représenter la mairie lors du tirage au sort des jurés d'assises.
VOTE : Pour à l'unanimité (11)

3- Correspondant incendie et secours

M. Thierry PAPARIC est désigné correspondant Incendie et Secours.
VOTE : Pour à l'unanimité (11)

4- Référent déontologue

Considérant que le CDG43 n'exerce pas lui-même la fonction de référent déontologue pour les élus mais qu'il propose aux collectivités qui le souhaitent de permettre à leurs élus d'avoir accès au référent déontologue du CDG69 et d'assurer ainsi la gestion administrative des saisines,

Le conseil municipal désigne le référent déontologue du CDG69 pour exercer les fonctions de référent pour les élus. Le conseil municipal estime que le référent déontologue du CDG69 dispose des compétences et expériences nécessaires pour exercer la fonction de référent pour les élus et qu'il présente toutes les garanties d'impartialité et d'indépendance nécessaires.

Il autorise le Maire à signer la convention jointe en annexe avec le CDG43 pour pouvoir bénéficier de cette mission.
VOTE : Pour à l'unanimité (11)

5- **Refonte du site internet**

Le site internet de la commune est vieillissant et il est de plus en plus difficile de le mettre à jour. Le conseil municipal valide la proposition de Centre France pour un montant de 1 040 € HT, soit 1 248 € TTC, afin qu'il soit complètement revu.

VOTE : Pour à l'unanimité (11 voix)

6- **Recrutement suite au départ en retraite d'un agent.**

Suite aux échanges des membres du conseil concernant l'embauche d'une ou de deux personnes pour remplacer l'agent qui part en retraite à l'école, la procédure de recrutement va être mise en place par M. le Maire.
Ce point n'a pas donné lieu à délibération.

Informations diverses :

- Les travaux de la fontaine de Lachaud devraient se terminer vers le 10 juin si la météo le permet.
- Les cabanes à livres ont été nettoyées et rangées.
- En cas de canicule, les employés communaux travailleront de 7h à 14h45
- Les jeunes de la commune pourront se réunir à la maison de l'assemblée de Lachaud. Le président des jeunes sera responsable de la clef et du local.
- Les bennes à encombrants : du 9 au 15 Juillet 2026 à Auteyrac
 Du 13 au 18 Août 2026 à Lachaud

Monsieur le Maire clôture la séance à 23h30
Fait à Lachaud-Curmilhac le 05/06/2026

Mme Yolande BONHOMME
Secrétaire de séance

M. Thierry PAPARIC
Maire

MAIRIE DE VISSAC AUTEYRAC
43300 HAUTE-LOIRE